



Rencontre avec...

Abdellah ABOLHARJAN, Directeur de La Nouvelle PME, premier réseau associatif et solidaire ouvert à tous les entrepreneurs

Pourriez-vous nous présenter votre parcours entrepreneurial ?

Je suis tombé dedans assez jeune, à 23 ans. Avec mes frères, nous avons lancé une des premières boutiques de téléphonie internationale à Mantes-la-Jolie en 1997. En parallèle, tout en poursuivant mes études, j'ai créé, en 2000, le premier site e-business dédié à la décoration marocaine. Ensuite, en collaboration avec l'un de mes frères, nous avons lancé en 2004 une société de transport de personnes à la demande en Normandie. A ce jour, seule l'entreprise de téléphonie s'est développée et une diversification des activités de nos entreprises a été réalisée. Depuis 2006, j'ai décidé de me consacrer pleinement à l'entrepreneuriat social.

Pourriez-vous nous expliquer votre nouveau concept ?

«La nouvelle PME» est une marketplace qui permet aux entrepreneurs d'accéder à un réseau pour être en lien avec d'autres entrepreneurs, de mettre en avant leurs produits et services et également d'être mis en contact avec des financeurs.

Pourquoi cette cible spécifique ?

Si nous cibons prioritairement les entrepreneurs installés dans les quartiers Politique de la ville, c'est pour 3 raisons :

- Il y a 2 fois plus de créations d'entreprises dans ces quartiers qu'ailleurs.
- Ces mêmes entrepreneurs ont plus de difficultés que les autres à pérenniser leurs entreprises par manque d'accès à des réseaux, des expertises, des financements ou des opportunités business...
- Notre conviction est que ces entrepreneurs portent en eux certaines solutions sociales et économiques aux problèmes que nous connaissons dans ces quartiers populaires.

J'ajouterais que, si certains de nos services visent spécifiquement ces entrepreneurs qui en ont le plus besoin, la marketplace est ouverte à tous les entrepreneurs, car un réseau social/business est utile à tout entrepreneur.

Comment êtes-vous organisés au sein de l'association ? Quels sont les territoires ciblés ?

Nous avons une équipe de permanents au sein de l'association (3 actuellement, mais cela évolue rapidement), des bénévoles et des entrepreneurs qui, avant les autres, se sont sentis solidaires de nos actions. La réussite du projet viendra probablement de l'appropriation qu'en feront les entrepreneurs et les acteurs qui travaillent avec ces entrepreneurs. Nous nous concentrons en 2010 sur l'Île de France pour consolider notre réseau et éprouver nos services. Nous élargirons notre zone d'intervention à d'autres régions de France dès 2011.

Concrètement quels services apportez-vous à ces entrepreneurs ?

Nous leur permettons d'élargir leurs réseaux ; de mettre en avant leurs produits et services, pour favoriser le business entre ces mêmes entrepreneurs ; d'être mis en contact avec des financeurs ; d'accéder plus facilement aux informations sur les marchés publics d'ici fin 2010.

Pour en savoir plus : www.lanouvellepme.fr - Contact : contact@lanouvellepme.fr

Edito



Osez les réseaux

Viadeo, LinkedIn, Facebook, Place des Réseaux...

Autant de noms faisant désormais partie de votre quotidien de chef d'entreprises.

Quel rôle ont ces réseaux dans le développement de votre structure ?

Telle est la question à laquelle la CCIP Seine-Saint-Denis a répondu le 14 juin dernier lors de sa manifestation annuelle à destination des entrepreneurs implantés en zone franche urbaine.

Cette rencontre a été l'occasion de familiariser les entreprises des territoires aux réseaux sociaux locaux et nationaux ainsi qu'aux clubs créés et animés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis, comme PDG 93.

La CCIP Seine-Saint-Denis, dans le cadre de son programme d'ingénierie, a créé le réseau ZFU 93 qui réunit l'ensemble des villes accueillant une ZFU ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce réseau institutionnel, très actif, le seul existant au niveau national, s'ouvre aujourd'hui aux entreprises.

Le réseau est un outil qui a fait ses preuves, l'intérêt d'y participer est avéré. Nous nous engageons donc à développer cet outil de dynamisme économique dans les quartiers.

Entreprises implantées en Zones Franches Urbaines, osez les réseaux d'entreprises !

Danielle DUBRAC
Vice-Présidente de la CCIP Seine-Saint-Denis

L'actu des quartiers

Une réforme de la géographie prioritaire repensée, quelles conséquences pour le département ?

Malgré des engagements précis et la fin de la plupart des dispositifs, la politique de la ville n'a pas été réformée. L'Etat a pris l'engagement de maintenir tels quels les dispositifs existants jusqu'à fin 2011. Ainsi, les zones urbaines sensibles (ZUS) et les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) seront prolongés dans la loi de finances pour 2011, comme ils l'ont été auparavant. Des expérimentations seront engagées ici ou là sur la base de conventions entre l'Etat et les villes. Nous vous en tiendrons informés.

Sur les zones franches urbaines (ZFU), le dispositif d'exonérations, qui prend fin en 2011, n'est pas touché par cette annonce.

La CCIP Seine-Saint-Denis, dans le cadre du Réseau

ZFU 93, organise la réflexion sur l'avenir du développement économique dans les quartiers et mobilise l'ensemble des acteurs sur cet enjeu de mixité urbaine.

Ouverture d'une permanence ADAM sur Bondy

Dans le cadre de son programme Entreprendre en Banlieue, PlaNet Finance souhaite sensibiliser les jeunes adultes des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sur deux aspects du monde entrepreneurial :

- 1- une possibilité de se prendre professionnellement en charge,
- 2- un accompagnement dans la création de leur micro-entreprise.

Cette sensibilisation va prendre forme au travers du réseau ADAM, outil développé par PlaNet Finance. Il regroupe les différentes Associations de Détection

et d'Accompagnement des Micro-entrepreneurs. Ce réseau mobilise de jeunes entrepreneurs français, souvent issus de ZUS et ayant tous réussi avec une petite équipe de 2 salariés.

Depuis juin 2010, l'association ADAM BONDY est installée au cœur de la zone franche urbaine de Bondy. Son objectif sera d'aiguiser le sens de l'initiative et de la responsabilité parmi les jeunes adultes des quartiers concernés et de produire un effet d'entraînement pour accroître le nombre de candidats à la création d'entreprise, via la micro-finance.

Contact : ADAM BONDY - 01 48 47 95 1
e-mail : contact@adambondy.fr





Zoom sur un projet

Quand Neuilly-sur-Marne conjugue rénovation urbaine et créativité

Le dispositif Zone Franche Urbaine (ZFU) est l'un des leviers de développement pour un quartier prioritaire, il y favorise la mixité des activités. Son ambition est

renforcée dans le cadre d'une intervention plus large qu'est le programme de rénovation urbaine (PRU) mené à l'échelle du quartier. Dans le cas des Fauvettes à Neuilly-sur-Marne, la réflexion et l'élaboration du PRU sont en cours depuis 2004, mais c'est en 2007 qu'est signée la convention multipartite. Outre le nombre important de parties prenantes, ce programme de rénovation implique de multiples financeurs : l'ANRU, la CDC, le Conseil général ainsi que le Conseil régional. Le budget global de l'intervention s'élève à 136 millions d'euros dont 41 millions d'euros sont apportés par l'ANRU.

Les projets et actions conduits dans le cadre du PRU des Fauvettes résultent d'un diagnostic mené sur le quartier. Plusieurs problématiques urbaines avaient alors été mises en exergue et des interventions ciblées ont été effectuées. Certaines sont en cours, d'autres vont bientôt débiter :

- en 2010, plusieurs chantiers seront livrés. Il s'agit notamment du réaménagement du groupe scolaire Paul Valéry – Jean-Baptiste Du Hamel ainsi que de deux écoles maternelles situées au cœur de ce quartier. En fin d'année, les travaux de construction de 106 logements par France habitation débiteront et s'achèveront au cours du 3^e trimestre 2011.

- en 2011, démarreront les travaux de construction de la médiathèque à l'emplacement de l'ancienne esplanade de Rambouillet.

L'objectif est de désenclaver le quartier, les dalles Rambouillet, Versailles, Touquet et Argelés ont été ou vont être démolies. De plus, des avenues telles celles du Dauphiné ou du 8 mai 1945, mais également des rues, à l'instar de la rue Suffren ou de celle du 19 mars ont été prolongées, ouvertes ou requalifiées. Des pistes cyclables ont été aménagées afin de permettre aux habitants de se déplacer autrement. En termes d'habitat, le PRU prévoit la création de près de 500 logements, de même que la résidentialisation et la réhabilitation de plus de 1700 autres. Il implique également la démolition de deux tours afin de pallier les dysfonctionnements induits par leur obsolescence.

Des locaux pour l'artisanat

Ces restructurations de l'habitat et des voiries s'accompagnent nécessairement d'un réaménagement des pôles commerciaux ainsi que des équipements publics. Certains ont bénéficié de programmes de réhabilitation et d'extension. Ces projets concernent entre autres des écoles, des équipements sportifs et, également, le centre commercial des Fauvettes. Plusieurs équipements culturels ont été créés. Parmi eux, on peut citer la cyberbase, pôle multimédia dédié à l'accueil des habitants du quartier ainsi que la cité artisanale.

Située avenue Raymond Poincaré, cette cité artisanale est un projet phare du PRU destiné à l'accueil d'entreprises artisanales. En plus de la création d'une offre immobilière de qualité au cœur du quartier des Fauvettes, l'objectif de la municipalité est clair : encourager et soutenir la créativité et l'innovation dans ce quartier. Aujourd'hui, près de la moitié des lots sont occupés. Les activités implantées sont diverses et les possibilités de partage des surfaces entre les occupants sont nombreuses. Par exemple, l'entreprise Ducret Services, spécialisée dans le débarras et la brocante, compte bien profiter de l'implantation prévue d'un tapissier, afin de rénover les pièces qu'elle pourra ensuite revendre.

La cité comporte 12 lots, entre 126 m² et 388 m², disponibles à l'achat ou à la location. Seuls 4 lots sont encore disponibles, dont le plus petit offre une surface de 319 m². N'hésitez donc pas à contacter le service économique et foncier de la Mairie si vous souhaitez plus d'informations.

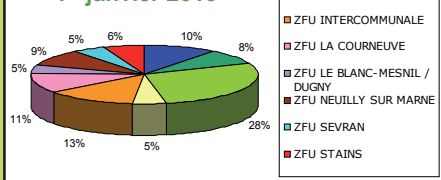
Contacts : Ville de Neuilly-sur-Marne, Service Economique et foncier, Laetitia Jérôme 01 43 08 91 67 / CCIP Seine-Saint-Denis, Joana Girard, 01 48 95 11 51, jogirard@ccip.fr

Repères

6 697

C'est le nombre d'établissements implantés, au 1^{er} janvier 2010, dans les 10 ZFU de Seine-Saint-Denis

Répartition par ZFU des établissements implantés au 1^{er} janvier 2010



(Source : Territem – SIRENE Insee)

Lettre éditée en partenariat avec :



Zones Franches Actu, lettre trimestrielle est éditée par la CCIP, 27 avenue de Friedland - 75008 Paris • Directeur de la Publication : Pierre Trouillet - Directeur de la rédaction : France Morot-Vidélaine • Rédacteur en chef : Laurence Aveline-Bailly • Rédacteur en Chef adjoint : Nadia Valente • Ont participé : Julien Fourmeyron, Joana Girard, Sandrine Morel • ISSN : 1777-2923 - Dépôt légal : 3^e trimestre 2010 • Conception et réalisation : CCIP 93 / service communication - impression : France Repro • Photo : CCIP/Benjamin Teissède / CCIP 93 • Tirage : 4900 exemplaires

Bon à savoir

Un bail simplifié avec Facil' Bail

Facil' Bail est un nouveau dispositif qui permet de remplacer le dépôt de caution d'un locataire auprès de son bailleur par une garantie bancaire. Les immobilisations de départ sont limitées améliorant ainsi les conditions de démarrage d'un projet. S'adressant à des entreprises en phase de création ou devant prendre un nouveau bail, cet outil bénéficie aux demandeurs d'emploi, aux femmes créatrices d'entreprise et aux projets dont l'implantation s'effectuera au sein d'un territoire dit « politique de la ville ». Couvrant notamment les risques de défaut de paiement des loyers, Facil' Bail intervient en complément d'une garantie de France Active Garantie (FAG) sur un crédit à moyen terme. La garantie est mise en place par la banque, qui dispose d'une contre-garantie à 70% donnée par FAG.

Pour en savoir plus : GARANCES - 01 48 96 13 13 - e-mail : garances@garance.org

Nouvelles obligations de télédéclaration d'impôts

Les seuils de chiffre d'affaires entraînant l'obligation pour les entreprises de déclarer et régler par voie électronique la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les salaires vont être progressivement abaissés (article 29 de la loi de finances rectificative pour 2009). Alors que cette obligation s'appliquait depuis 2007 aux entreprises dont le chiffre d'affaires dépassait 760 000 €, la télédéclaration et le téléversement deviennent obligatoires :

- à partir du 1^{er} octobre 2010 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires HT dépasse 500 000 €,
- à partir du 1^{er} octobre 2011 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires HT est supérieur à 230 000 €.

Pour en savoir plus :

CCIP Seine-Saint-Denis - 01 48 95 10 37

Direction Générale des Finances Publiques

01 48 96 53 00 - www.impots.gouv.fr

L'offre de la CCIP Seine-Saint-Denis

« Eco-concept : l'innovation par l'éco conception ».

Éco-concept est destiné aux PME/PMI implantées en Seine-Saint-Denis et permet aux chefs d'entreprises de se rencontrer et d'échanger sur la mise en œuvre d'une démarche innovante : l'éco-conception.

A la fois outil de diagnostic et de mise en relation avec des experts de l'éco conception, ce dispositif a pour objectif de vous accompagner dans la mise en place d'une démarche globale qui consiste à intégrer, dans la conception ou l'amélioration d'un produit ou d'un service, les paramètres « environnement, coûts, efficacité et performance ».

Pour en savoir plus : 0820 012 112 (0,12€/minute)

Calendrier

6 septembre 2010 : Atelier commerce « Gestion commerciale » - de 9 h 00 à 12 h 00

27 septembre 2010 : Atelier commerce « Fiscalité / TVA / Comptabilité » - de 9 h 00 à 12 h 00

NOUVEAU ! 14 octobre 2010 : Speed Meeting Business
Boostez votre réseau et votre chiffre d'affaires en rencontrant de nouveaux prospects et de nouveaux partenaires - à partir de 17 h 00

Contact : inscription.zfu93@ccip.fr

Ces réunions se tiendront à la CCIP Seine-Saint-Denis - 191 avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 Bobigny

Pour toute information concernant votre ZFU

Tél. 01 48 95 10 37

Pour toute information concernant la vie de votre entreprise

